



FORMATIONS FEDERALES ARBITRES ET JUGE-ARBITRES PARRAIN : Rôle et définition

Dans un souci d'accompagnement et de progression personnelle, les officiels techniques (Arbitres et Juge-Arbitres) de niveau Ligue Certifié qui souhaitent évoluer vers les niveaux fédéraux sont invités à partager et prendre de l'expérience auprès d'un « parrain ».

Les parrains répondent aux critères suivants :

- Niveau fédéral accrédité (minimum)
- Réelle activité en tant qu'officiels techniques

Dans un système « autoorganisé », pour l'officiel technique souhaitant évoluer et participer à une formation/examen de grade fédéral, il est fortement recommandé de prendre contact avec un ou plusieurs parrains pour bénéficier d'un partage d'expérience, d'un suivi et de conseils pour progresser dans sa fonction d'OT.

- Il est recommandé au minimum 1 an de préparation dans ce cadre.
- Il est préconisé entre 2 et 4 ans d'accompagnement pour un suivi qualitatif.

Cet accompagnement et prise de contact avec un parrain permet également à la CFOT, dans sa sélection des candidats aux différentes sessions de formation/examen, d'avoir un panel d'avis plus élargi via ce réseau et d'approfondir ceux-ci si nécessaire.

- L'avis du parrain sera indiqué dans la fiche d'inscription dans ce sens (recommandé).

Références (Guide du Badminton, Filières Arbitrage et Juge-Arbitrage) :

3.1.4. Parrainage

Les parrains, arbitres de grade fédéral accrédité minimum, agissent au sein des ligues pour assurer la préparation des arbitres de ligue certifiés en vue de l'examen d'arbitre fédéral accrédité.

3.1.4. Parrainage :

Juges-arbitres fédéraux accrédités minimum, ils agissent au sein des ligues pour assurer la préparation des juges-arbitres de ligue certifiés en vue de l'examen de juge-arbitre fédéral accrédité.

Si vous souhaitez connaître les coordonnées d'un OT disposant des prérequis de parrain :

Contact : sibylle.saillant@ffbad.org